

LA COMPTABILISATION DES ACHATS DE SERVICES (TVA SUR LES ENCAISSEMENTS)

Rappels

Extrait de l'en-tête d'une facture d'achat

En-tête : FOURNISSEUR

Destinataire : NOUS

Divers

Document à comptabiliser	la facture
Date d'enregistrement	date d'établissement (ou de réception) de la facture
Journal	des achats
Libellé	Facture n° [numéro_de-facture] de [nom_du_fournisseur]

Ecriture comptable

Il s'agit du régime général : le fournisseur n'est donc pas tenu de faire mention de ce régime sur ses factures de vente.

Le client ne peut déduire la TVA sur ses achats que lorsque celle-ci est exigible pour le fournisseur.

La TVA est donc déductible lors du décaissement de non lors et la facturation.

Conséquence comptable : lors de la facturation, la TVA doit être comptabilisée dans un compte de TVA en attente.

Généralement, les entreprises utilisent le compte 4458 « TVA à régulariser ou en attente » ou créent le compte 44586 « TVA exigible lors du paiement ».

Compte	Sens		Montant
	Débit	Crédit	
61. Services extérieurs ou 62. Autres services extérieurs	X		Net commercial (Montant après déduction des remises et des rabais) + frais de port
4458 TVA à régulariser ou en attente	X		Montant de la TVA
401 Fournisseurs		X	Net à payer
765 Escomptes obtenus		X	Montant de l'escompte

Lors du paiement de la facture

<i>Document à comptabiliser</i>	<i>le chèque émis</i>
<i>Date d'enregistrement</i>	<i>date d'établissement du chèque</i>
<i>Journal</i>	<i>de l'établissement financier</i>
<i>Libellé</i>	<i>Chèque n° [numéro du chèque] à [nom du fournisseur]</i>

<i>Compte</i>	<i>Sens</i>		<i>Montant</i>
	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>	
<i>401 Fournisseurs</i>	<i>X</i>		<i>Montant du chèque établi</i>
<i>44566 TVA déductible sur autres biens et services</i>	<i>X</i>		<i>Montant de la TVA sur le chèque ⁽¹⁾</i>
<i>51. Établissement financier</i>		<i>X</i>	<i>Montant du chèque établi</i>
<i>4458 TVA à régulariser ou en attente</i>		<i>X</i>	<i>Montant de la TVA sur le chèque ⁽¹⁾</i>

⁽¹⁾ $TVA \text{ sur chèque} = \text{Montant du chèque d'acompte} / (1 + \text{taux de TVA}) \times \text{taux de TVA}$

Remarque : il est possible d'enregistrer les chèques de règlement en deux écritures

Écriture n° 1

Document à comptabiliser	le chèque émis
Date d'enregistrement	date d'établissement du chèque
Journal	de l'établissement financier
Libellé	Chèque n° [numéro du chèque] à [nom du fournisseur]

Compte	Sens		Montant
	Débit	Crédit	
401 Fournisseurs	X		Montant du chèque établi
51. Établissement financier		X	Montant du chèque établi

Écriture n° 2

Document à comptabiliser	- - -
Date d'enregistrement	date d'établissement du chèque
Journal	des opérations diverses
Libellé	Régularisation de TVA sur chèque n° [numéro du chèque] à [nom du fournisseur]

Compte	Sens		Montant
	Débit	Crédit	
44566 TVA déductible sur autres biens et services	X		Montant de la TVA sur le chèque ⁽¹⁾
4458 TVA à régulariser ou en attente		X	Montant de la TVA sur le chèque ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Montant de la TVA sur le chèque :

* Montant du chèque / (1 + taux de TVA) x Taux de TVA

Cas des acquisitions de travaux immobiliers

Les entreprises de travaux immobiliers sont soumises aux règles de TVA sur les prestations de services.

Les entreprises qui acquièrent ces travaux immobiliers sont donc soumises aux règles de TVA sur les achats de prestations de services.

Cependant, s'agissant d'une acquisition d'immobilisation, il convient de replacer les comptes suivants :

<i>Comptes utilisés lors de l'achat de prestations de services</i>	<i>Comptes à utiliser lors de l'acquisition de travaux immobiliers</i>
44566 TVA déductible sur autres biens et services	44562 TVA déductible sur immobilisations
61. Services extérieurs ou 62. Autres services extérieurs	213 Constructions
401 Fournisseurs	404 Fournisseurs d'immobilisations

Ecritures comptables

1 - Lors de la réception de la facture

Document à comptabiliser	la facture d'achat
Date d'enregistrement	date de réception (ou date d'établissement) de la facture
Journal	des achats
Libellé	Facture n° [numéro_de_facture] de [nom_du_fournisseur]

<i>Compte</i>	<i>Sens</i>		<i>Montant</i>
	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>	
213 Constructions	X		Coût d'acquisition (Montant après déduction des remises, des rabais et de l'escompte + frais de "mise en route" + frais de port
4458 TVA à régulariser ou en attente	X		Montant de la TVA
404 Fournisseurs d'immobilisations		X	Net à payer

2 - Lors du paiement de la facture

<i>Document à comptabiliser</i>	<i>le chèque émis</i>
<i>Date d'enregistrement</i>	<i>date d'établissement du chèque</i>
<i>Journal</i>	<i>de l'établissement financier</i>
<i>Libellé</i>	<i>Chèque n° [numéro_du_chèque] à [nom_du_fournisseur]</i>

<i>Compte</i>	<i>Sens</i>		<i>Montant</i>
	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>	
<i>404 Fournisseurs d'immobilisations</i>	<i>X</i>		<i>Montant du chèque établi</i>
<i>44562 TVA déductible sur immobilisations</i>	<i>X</i>		<i>Montant de la TVA sur le chèque ⁽¹⁾</i>
<i>51. Établissement financier</i>		<i>X</i>	<i>Montant du chèque établi</i>
<i>4458 TVA à régulariser ou en attente</i>		<i>X</i>	<i>Montant de la TVA sur le chèque ⁽¹⁾</i>

⁽¹⁾ $TVA \text{ sur chèque} = \text{Montant du chèque d'acompte} / (1 + \text{taux de TVA}) \times \text{taux de TVA}$

Remarque : il est possible d'enregistrer les chèques de règlement en deux écritures

Écriture n° 1

Document à comptabiliser	le chèque émis
Date d'enregistrement	date d'établissement du chèque
Journal	de l'établissement financier
Libellé	Chèque n° [numéro du chèque] à [nom du fournisseur]

Compte	Sens		Montant
	Débit	Crédit	
404 Fournisseurs d'immobilisations	X		Montant du chèque établi
51. Établissement financier		X	Montant du chèque établi

Écriture n° 2

Document à comptabiliser	- - -
Date d'enregistrement	date d'établissement du chèque
Journal	des opérations diverses
Libellé	Régularisation de TVA sur chèque n° [numéro du chèque] à [nom du fournisseur]

Compte	Sens		Montant
	Débit	Crédit	
44562 TVA déductible sur immobilisations	X		Montant de la TVA sur le chèque ⁽¹⁾
4458 TVA à régulariser ou en attente		X	Montant de la TVA sur le chèque ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Montant de la TVA sur le chèque :

* Montant du chèque / (1 + taux de TVA) x Taux de TVA